

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 65/1974 (1974)

Artikel: Introduction de l'enseignement de la deuxième langue nationale dans les écoles primaires du canton du Valais

Autor: Pannatier, Anselme

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction de l'enseignement de la deuxième langue nationale dans les écoles primaires du canton du Valais

Considérations générales

Les mesures ordonnées par l'Etat du Valais en ce qui concerne l'enseignement de la deuxième langue nationale à l'école primaire revêtent à l'heure actuelle une portée dont les limites dépassent celles du territoire cantonal. Tous les Départements d'instruction publique en effet sont affrontés à ce problème et les expériences réalisées dans une région de la Suisse doivent servir les intérêts de l'enseignement dans les autres cantons. Un échange généralisé d'informations supprime certains écueils, augmente les chances de la coordination et satisfait aux règles du fédéralisme coopératif. C'est dans cette perspective que sont rédigées ces pages et livrées à la connaissance des milieux intéressés des expérimentations pédagogiques dictées en Valais par les exigences évidentes du bilinguisme cantonal.

Enseignement des langues et relations internationales

Sur un plan très général, il est permis d'affirmer que l'apprentissage des langues favorise l'entente internationale et développe l'esprit civique. On a raison de souligner le rôle que peut et doit jouer l'école en tant qu'instrument de paix et de compréhension. L'étude des langues renforce cette mission en obligeant à la connaissance des ethnies, en multipliant les occasions de contact par-dessus les frontières nationales. C'est ainsi que le Conseil de l'Europe a pu émettre des recommandations pressantes invitant à l'étude, dès l'école primaire, d'une langue étrangère comme élément d'une meilleure entente et d'une plus grande cohésion entre les pays du vieux continent.

Les avantages que provoque la connaissance des langues ne se limitent pas à cet aspect des choses. D'autres bienfaits en résultent sur le plan économique, culturel, et dans le domaine de la formation personnelle, mais il ne paraît pas nécessaire d'insister ici sur ces conséquences favorables.

Qu'en est-il en Suisse ?

Formée de régions linguistiques différentes, située comme on aime le dire au carrefour des civilisations, la Suisse devrait être par excellence le pays des polyglottes. Elle l'est, mais dans une mesure qu'il faut amplifier. Au niveau de la scolarité primaire, limitons cependant les ambitions de l'école qui ne peut pas tout faire. Reconnaissons qu'elle joue pleinement son rôle, dans le secteur qui nous occupe ici, si elle forme les élèves à la connaissance approfondie de la langue maternelle

et si elle leur dispense les notions usuelles de la deuxième langue considérée essentiellement dans son expression verbale. Le reste est affaire des degrés supérieurs de la scolarité obligatoire, de l'enseignement secondaire et, finalement, de la volonté de chacun et des circonstances de la vie dans lesquelles il se trouve placé.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique n'a pas ignoré ce genre de préoccupation. Le 13 avril 1973, elle a désigné une « Commission pour l'introduction et la coordination de l'enseignement des langues vivantes pendant la scolarité obligatoire ». Elle lui a confié, après l'avoir approuvé, le mandat de travail élaboré par la Commission pédagogique. Comme on le sait, le groupe d'experts ainsi constitué, présidé par M. Arnold Bangerter de Soleure, a déposé son rapport qui est soumis à une procédure de consultation.

Qu'en est-il en Valais ?

Dans le canton du Valais, de nombreuses voix se sont élevées, entre autres au Parlement, demandant l'enseignement obligatoire des deux langues, française et allemande ou allemande et française selon les régions, à partir de l'école primaire. On peut citer parmi plusieurs le postulat du député Pfammatter, du 31 août 1965, dernier en date, et admettre qu'il a déclenché tout le processus d'études et de réalisations qui ont eu lieu pendant cette décennie.

Expérimentations locales

C'est la ville de Sion qui s'engagea la première dans la voie d'une importante expérimentation. Avec le consentement du Département de l'instruction publique, elle procédait, en février 1967, à l'introduction de l'enseignement de la langue allemande en première année primaire.

Pédagogiquement, l'expérience était placée sous la responsabilité du directeur des écoles, M. Paul Mudry, qui s'était adjoint la collaboration scientifique et technique de M. Cuttat de Lausanne. Ce dernier, auteur de la méthode « Lingua' Prim ou l'allemand à la deuxième dentition » prit en charge l'élaboration des programmes pour chaque degré de même que la mise au point des installations. En bref, cet enseignement s'appuie sur des moyens audio-visuels considérables. Un projecteur présente au regard des élèves des scènes de la vie courante des enfants. Un magnétophone à cassettes diffuse des phrases en rapport avec l'image. Munis d'écouteurs personnels, les élèves entendent, regardent, puis répètent à haute voix, individuellement, en groupe ou tous ensemble ce qui vient d'être dit. Ainsi, petit à petit se produit une sorte d'imprégnation auditive à la prononciation et au rythme de la phrase allemande, la compréhension étant rendue possible par la correspondance étroite entre l'image et le son. Avec le temps, l'élève doit se libérer progressivement du support technique.

D'autres communes procédèrent à des essais, celle de Monthey en particulier où l'on tenta à la même époque et par des moyens appropriés d'introduire cet apprentissage au jardin d'enfants.

Un premier enseignement se dégage de ces expérimentations locales. Quelle que soit leur qualité, elles survivent avec peine, l'infra-

structure pédagogique, technique et financière qu'elles exigent ne pouvant être toujours suffisante même si l'Etat assure, comme ce fut parfois le cas, une aide matérielle non négligeable. Limitées dans l'espace, voire dans le temps, elles apportent néanmoins une contribution précieuse à la solution des problèmes posés.

Travaux sur le plan cantonal

C'est ainsi que l'expérience sédunoise servit de base à une étude globale de la question, qui fut confiée par le Département de l'instruction publique, le 13 janvier 1970, à une commission instituée à cet effet. Ce groupe de travail était formé de la manière suivante:

Président: un inspecteur d'enseignement primaire, de langue française;

Membres: un inspecteur d'enseignement primaire, de langue allemande,
un professeur de collège, bilingue,
un professeur d'école normale, bilingue,
un professeur d'école de commerce, bilingue,
le responsable de l'expérience sédunoise,
un spécialiste au plan technique des moyens audio-visuels.

La commission langue 2, comme on l'appela aussitôt, devait entre autres répondre aux questions précises suivantes formulées par le Département:

- a) quels sont les résultats obtenus à Sion durant les années d'expérimentation?
- b) cette expérience a-t-elle provoqué des perturbations ou des insuffisances dans l'enseignement des autres disciplines; si oui, lesquelles?
- c) l'expérience pourrait-elle être faite avec des garanties au moins égales par des moyens matériels moins onéreux?
- d) comment sera continué le programme en 4^e et en 5^e année?
- e) comment pourrait être appliquée la méthode à des classes à degrés multiples?
- f) comment utiliser les moyens audio-visuels à d'autres fins d'enseignement?
- g) comment résoudre le problème du recyclage des maîtres?
- h) comment prévoir l'engagement des inspecteurs, animateurs ou contrôleurs?
- i) de quelle manière procéder enfin à l'extension de cet enseignement au reste du canton, compte tenu du fait que la situation n'est pas nécessairement la même selon qu'il s'agit d'enseigner le français ou l'allemand comme deuxième langue?

Sans imposer un délai précis pour l'accomplissement des travaux fixés, le Département indiquait à la commission que «les premières décisions pourraient prendre effet au début de l'année 1970-1971 si les résultats de l'étude étaient connus avant la fin de la présente année scolaire», c'est-à-dire pour le printemps 1970. On verra par la suite que cette échéance, non impérative, ne pouvait être respectée, l'ampleur de la tâche dépassant finalement des prévisions un peu restrictives et optimistes à la fois.

La commission se mit à l'œuvre rapidement, siégea à maintes reprises et constata bientôt que deux groupes devraient, après la définition des options générales, travailler séparément, l'un tendant à résoudre les problèmes propres au Haut-Valais, germanophone, l'autre occupé à la recherche d'une solution pour la partie francophone du canton, le Bas-Valais.

Un rapport intermédiaire fut adressé en juin 1970 au Département. Il concluait à la nécessité d'un démarrage rapide de l'enseignement dans des secteurs limités de chacune des deux régions linguistiques, insistait sur la nécessité d'une large information, mentionnait quelques méthodes avec leurs caractéristiques, sans préconiser encore des choix définitifs.

Sur la base de ces indications par trop générales, le Département ne pouvait aller de l'avant, au point qu'il ne se passa rien durant l'année 1970-1971. Des impatiences manifestées antérieurement devinrent plus fréquentes au niveau des communes surtout, qui ne comprenaient pas les raisons de ce que l'on appelait déjà un retard, alors même qu'officiellement aucune indication n'avait été donnée sur une date quelconque devant marquer l'introduction de ce nouvel enseignement.

La commission poursuivit donc ses travaux avec le maximum de sérénité, l'essentiel de ses recherches portant désormais sur le choix des méthodes et sur l'âge à partir duquel cet enseignement devrait être donné. Des contacts furent pris, entre autres avec la Suisse alémanique pour ce qui concerne le Haut-Valais, de même qu'avec la région de Besançon où se pratiquait une méthode déjà éprouvée d'enseignement de la langue allemande pour de jeunes élèves d'expression française.

Finalement des propositions fermes parvinrent au Département. Elles préconisaient, pour le Haut-Valais l'adoption de la méthode dite «Frère Jacques» et, pour ce qui concerne l'autre partie du canton, laissaient le choix encore ouvert à deux possibilités: la méthode Montani ou méthode de Zagreb et la méthode «Sing' und spiele mit» du professeur Petit de Besançon. Le moment recommandé pour l'introduction était celui de la 3^e année primaire correspondant à l'âge de dix ans.

Entre-temps s'était constituée, au niveau de la Suisse romande, une «Commission pour l'étude de l'introduction de la deuxième langue nationale dans les programmes scolaires», dite «Commission Gilliard», du nom de son président. Deux membres du groupe de travail institué en Valais en firent partie et purent y apporter le résultat des recherches déjà réalisées.

Décision d'introduction

Soucieux de ne pas agir en dehors du cadre de la coordination scolaire, mais pressé par les nécessités, le Département de l'instruction publique du canton du Valais retarda encore ses options définitives pour la partie francophone de son territoire, alors même qu'une décision de base était prise par le Conseil d'Etat le 8 mars 1972. Cette date est importante puisqu'elle représente le moment à partir duquel sont devenues officielles les mesures consistant à introduire progressivement, dans chacune des deux régions linguistiques du canton, l'enseignement de la deuxième langue nationale. Autorisation était

donnée au Département de désigner immédiatement pour le Haut-Valais, et en temps opportun pour le Bas, respectivement un et deux responsables engagés à plein temps et chargés d'assurer cette introduction. Le plan général fixant le développement de cet enseignement et les crédits nécessaires étaient en outre approuvés.

	Date d'introduction	Situation en	Nombre de classes	Degrés	Nombre d'élèves	Régions
HAUT-VALAIS Méthode «Frère Jacques»	Janvier 1973	Juin 1973	14	3 ^e P	300	Viège-Stalden
		Juin 1974	14 52	4 ^e P 3 ^e P	300 800	Viège-Stalden Viège-Stalden, Brigue-Naters, Vallée de Saas-Sierre.
		Sept. 1974	14 52	5 ^e P 4 ^e P	300 800	Viège-Stalden Viège-Stalden, Brigue-Naters, Vallée de Saas-Sierre
			67	3 ^e P	1100	Viège-Stalden, Brigue-Naters, Vallée de Saas-Sierre, Zermatt, Gampel, Kippel, Loèche-les-Bains
BAS-VALAIS Méthode «Sing' und spiele mit»	Octobre 1973	Juin 1974	43	3 ^e P	950	Sierre, Crans-Montana, Anniviers, Martigny, Monthey
		Sept. 1974	43	4 ^e P	950	Sierre, Crans-Montana, Anniviers, Martigny, Monthey
			100	3 ^e P	2300	Sierre, Crans-Montana, Anniviers, Martigny, Monthey, Savièse, périphérie de Sion, Noble Contrée, Saint-Maurice, Vouvry

Remarques:

La ville de Sion continue à utiliser la méthode «Lingua' Prim» qui englobe maintenant tous les degrés de la scolarité primaire.

La non-correspondance, en certains cas, dans le tableau ci-dessus, entre le nombre de classes et les effectifs d'élèves provient de ce que certaines d'entre elles comportent plusieurs degrés dont certains ne sont pas touchés par l'enseignement de la deuxième langue.

Dans la désignation des régions on remarque l'aspect cumulatif, «boule de neige» de cette introduction.

Puis vint le rapport de la Commission Gilliard du 12 septembre 1972, et, pour le canton du Valais, le choix de la méthode «Sing' und spiele mit» rendu possible par les termes de l'alternative sur laquelle débouchaient les travaux de ce groupe de travail romand. Nous publions à la fin de cet article une description de cette méthode, pratiquée, comme on le sait, sous la direction de M. Jean Petit, professeur agrégé à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Besançon, dans un certain nombre d'écoles de cette ville et de la région.

Le tableau de la page 111 montre comment a commencé et s'est développé l'enseignement de la deuxième langue dans les écoles primaires du canton du Valais.

Introduction progressive

Pour des raisons évidentes, il fut impossible de procéder à une introduction massive et généralisée. Restait donc la solution progressive, la formule «boule de neige», qui pose elle aussi des problèmes sérieux. Il s'est agi d'abord de délimiter les régions, de les faire correspondre aux bassins versants des cycles d'orientation, puis d'opérer les choix. Selon quels critères accorder la priorité à tel secteur géographique plutôt qu'à tel autre, comment informer les parents, les maîtres, les autorités sur les options envisagées? Comment éviter de compromettre dès le début, par une extension excessive, le succès de cet enseignement? Telles furent les questions principales auxquelles le Département dut une réponse, après consultation de la commission d'études dont le mandat fut entre-temps modifié, en fonction du développement de la situation.

Animateurs

La nomination des animateurs a constitué un acte lourd de conséquences tant sont déterminants, pour une telle entreprise, les facteurs psychologiques et humains. A dessein ces responsables furent choisis dans chacune des régions concernées et recrutés dans les rangs du personnel de l'enseignement primaire. Leur disponibilité, leur zèle à se former pour l'exercice de leur nouvelle fonction, la qualité de leurs relations avec les maîtres, les inspecteurs, les autorités locales, le Département constituent à n'en pas douter des éléments de succès primordiaux.

Enseignants

Quant aux enseignants eux-mêmes, le dilemme n'existe pas. Il faut recourir aux services de tous, en vertu du principe de polyvalence du maître d'école primaire, qui ne saurait subir de dérogations majeures dans le cas particulier. C'est ici que la méthode «Sing' und spiele mit» acquiert tout son mérite puisqu'elle est «autorecyclante». Après une formation initiale, les enseignants ont en effet la possibilité de compléter personnellement l'acquis de base par une audition attentive des enregistrements mis à leur disposition.

Formation de base

Aux niveaux I et II de la méthode Petit — nous nous attardons spécialement sur celle-ci et non sur la méthode «Frère Jacques» à cause des lecteurs dont le plus grand nombre est intéressé par l'enseignement de l'allemand comme deuxième langue — la formation de base a été dispensée chaque fois en deux semaines. L'auteur lui-même a assumé la responsabilité des cours. Il a réussi à communiquer aux participants l'esprit de sa méthode, a particulièrement insisté sur la phonétique, et a obtenu en un temps restreint l'adhésion des enseignants. Des collaborateurs de qualité l'ont aidé dans sa tâche. Il fut fait un usage intensif des laboratoires de langues. Pour le troisième niveau, auquel nous ne sommes pas parvenus, la formation des maîtres requiert dans la mesure du possible un séjour en pays germanophone.

Des difficultés existent en ce sens qu'aux obligations de recyclage décrites ci-dessus s'en ajoutent d'autres, celles en rapport avec l'introduction des programmes romands. Un étalement des exigences s'impose, auquel il faut songer dans les travaux de planification.

Dépenses d'investissement

On ne peut mettre en place un nouvel enseignement qui mobilise forces et moyens considérables sans référence aux répercussions financières qui en sont le corollaire. Pour la seule partie romande du canton, une somme globale de 600 000 francs a déjà été investie, par les communes et par l'Etat, depuis la décision du 8 mars 1972 jusqu'au début de l'année scolaire 1974-1975. Elle comprend les frais d'études, de formation, les indemnités de déplacements, les honoraires de suppléance, les traitements des animateurs, ainsi que les dépenses se rapportant à l'achat des manuels et des moyens d'enseignement. Toutefois, ces investissements seront proportionnellement moins considérables lorsque l'entreprise, dont le démarrage n'est pas encore total, aura acquis sa vitesse de croisière.

Premier bilan

Il serait pour le moins prématuré et hasardeux d'établir un premier bilan de ce qui a été accompli en Valais dans le domaine de l'enseignement de la deuxième langue nationale. Le temps d'expérimentation peu important, le fait que l'on n'ait pas procédé pour le moment à des évaluations systématiques et scientifiques empêchent tout jugement de valeur. Certaines constatations ont cependant été faites. Point n'est besoin de mettre en place des batteries de tests pour voir si les élèves s'intéressent, participent pleinement à cette formation, si les maîtres y travaillent avec plaisir. Les visites accomplies dans les écoles, les témoignages des élèves, des maîtres, des animateurs responsables, des inspecteurs, des autorités scolaires locales apportent la certitude que le démarrage fut bon et parfaitement réussi. Ce qui ne signifie pas encore que la partie soit définitivement gagnée.

Conclusions

De nombreux problèmes attendent en effet une solution qui n'a pas été trouvée pour le moment. Citons en particulier la refonte de l'horaire

hebdomadaire à l'intérieur duquel ce nouvel enseignement doit obtenir une juste place, les problèmes généraux de formation du personnel dans les écoles normales et sur le champ de l'activité pédagogique professionnelle, l'enseignement de cette discipline dans les classes à degrés multiples et, finalement l'établissement d'une liaison, la recherche d'une continuité pour ce qui fait suite à l'école primaire. Le rapport de la Commission Basset fournit déjà des éléments de réponse à ces questions encore ouvertes.

Il n'y aura pas trop de toutes les forces réunies, au plan de la Suisse romande et de l'ensemble des cantons, pour mettre en place cet enseignement nouveau dont on peut dire qu'il s'insère dans l'ordre de préoccupations de ceux qui veulent adapter l'école aux nécessités de la vie.

Présentation de la méthode « Sing' und spiele mit » du professeur Petit

M. Jean Petit, professeur agrégé à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Besançon, est l'auteur de la méthode « Sing' und spiele mit », plus couramment désignée sous le nom « Méthode Petit ».

Elle a paru sous une forme expérimentale dans le département du Doubs en 1968 sous les auspices de M. Holderith, alors inspecteur général de l'Éducation nationale.

Dans sa forme actuelle, améliorée par les fruits de l'expérience cueillis auprès des maîtres en cours d'emploi, elle a été éditée en 1971 par la maison Hachette à Paris qui en assume présentement la diffusion.

Il s'agit en fait d'une méthode audio-visuelle mais rompant dans sa forme avec ce que traditionnellement l'on désigne sous ce vocable. En effet nous y chercherions vainement des diapositives à projeter, le support mnémotechnique imagé étant ici réalisé par des planches de figurines aux dessins suggestifs appelées planches de manipulation.

La méthode se propose d'enseigner la langue allemande à des enfants d'expression française pour lesquels elle est spécialement conçue. Elle s'adresse à des élèves de 3^e, 4^e et 5^e degrés primaires, ce qui fait qu'elle profite d'une période encore favorable à l'apprentissage des réflexes linguistiques, période définie sous l'appellation de « période sensible ».

Prévue pour des enfants dont l'âge vient d'être mentionné, elle apporte aux maîtres pratiquant quotidiennement l'enseignement un profit certain de connaissance et d'approfondissement de la langue. De l'avis même de l'auteur, l'enseignement selon sa méthode est autorecyclant.

Il est à la fois collectif, individuel et semi-collectif.

Le cours complet est conçu en trois niveaux progressifs couvrant par sa matière les 3^e, 4^e et 5^e années de programme.

La méthode met à la disposition des maîtres un guide méthodologique présentant tous les commentaires et inventaires structuraux, lexicaux, phonétiques et pédagogiques nécessaires à l'information autant qu'à la formation des maîtres.

A l'intention des élèves est prévu un livre de textes qui n'interviendra qu'au moment de l'introduction de la graphie pour ne pas troubler dans un premier temps les nécessaires acquisitions phonétiques dont la graphie ne donne pas toujours une fidèle reproduction pour des francophones (Baum-Bäume — Kind-Berg — Maus-Mäuse). De plus, un livre d'images permettra à l'enfant de reconstituer, dans son milieu familial particulièrement, les différents dialogues ou saynètes de la méthode.

Les enregistrements ont été effectués sur bandes magnétiques. Ils existent aussi sur cassettes.

Les planches de figurines se répartissent en trois séries:

- A. Planches dites de phonétique
- B. Planches dites de pluriels
- C. Planches dites de dramatisation

Le contenu lexical est conforme au vocabulaire des élèves de l'âge concerné. Une étude systématique du vocabulaire effectuée il y a plusieurs années déjà a permis que les mots employés par les différentes langues soient classés par ordre de fréquence d'emploi décroissante. La comparaison entre cette liste fréquentielle et la langue parlée ou écrite par un sujet quelconque a prouvé que 90 à 95% de notre masse expressive est constituée par les 1500 à 2000 premiers termes de la liste fréquentielle (Racine).

S'inspirant de l'étude précitée, la méthode a retenu de la liste fréquentielle 1600 mots représentant un riche vocabulaire fondamental d'adulte. Cette liste a encore été réduite à 730 mots par suppression de tout ce qui paraissait appartenir exclusivement au monde des adultes ou de l'abstraction. En y réinjectant 70 éléments empruntés au vocabulaire enfantin, on a accentué encore le souci, d'ailleurs constamment présent, dans l'élaboration de la méthode, de demeurer au niveau des préoccupations psychologiques des enfants. A ce titre voici quelques thèmes traités, illustrant peut-être les précédentes affirmations:

- a) la connaissance des parties du corps (Kopf, Arme, Beine, Hände, Füße, Augen, Ohren, Haar, etc.);
- b) les penchants et besoins élémentaires (Hunger, Durst, gern essen, gern trinken, schlafen, müde sein, etc.);
- c) l'émotivité primaire (lachen, weinen, Angst haben, froh sein, etc.);
- d) les activités ludiques et paraludiques (Auto, Mercedes, Volkswagen, Opel, Puppe, Ball, Rodler, Schneemann, Schneebälle, Zug, Lok, Rakete, etc.);
- e) les cataclysmes de l'enfance (fallen, das Bein brechen, krank sein, Fieber haben, weh tun, Zahnweh, etc.);
- f) les polissonneries (Ätsch! ätsch! Grimassen schneiden! Du Esel! du Grani! etc.);

- g) l'insertion dans la société et ses tabous (lügen, strafen, dürfen, müssen, wollen, etc.);
- h) les grands phénomènes naturels (Donner, Wind, Blitz, Regen, Schnee, etc.);
- i) la vie des animaux (Katze, Vogel, Löwe, Bär, etc.).

Ajoutons en guise de conclusion à ce point, que les auteurs et enseignants ayant testé les résultats obtenus de ce point de vue lexical ont pu se convaincre qu'en leur apprenant à manipuler ces quelque 800 éléments lexicaux, ils ouvraient aux enfants des possibilités quasiment inépuisables d'expression.

Dans la méthode Petit l'on consacre le primat du fait oral. Les faits structuraux se veulent adaptés aux données psychologiques touchant des enfants âgés de huit à onze ans. Elle instaure donc des structures efficaces visant au maniement spontané de la langue et à l'acquisition des réflexes linguistiques. Soucieux de la progressivité rigoureuse des acquisitions, l'auteur a retenu les structures grammaticales les plus simples et les plus productives en fonction du but et du public visés.

Seront donc privilégiées les structures les plus fréquentes: nominatif, accusatif, datif attribut, présent et passé composé de l'indicatif, négation, interrogation, pivot verbal en deuxième position. Sont exclus le génitif (remplacé par von), le style indirect et les autres temps. Par le subordonnant «wenn» on introduit progressivement la subordonnée allemande.

Sur le plan de la phonétique, le cours a été conçu d'une façon prudente et avisée s'inspirant de deux principes essentiels:

- a) la prise en considération de la francophonie des élèves;
- b) la progressivité rigoureuse des acquisitions.

Avis de l'auteur: l'intention de créer une méthode au départ de toutes les langues ne se justifierait que commercialement et non scientifiquement.

La mise en place des réflexes phonologiques identiques en langue I et en langue II s'effectuera de façon totalement indolore par simple transposition. Il n'en ira pas de même pour ceux particuliers à l'allemand et inconnus en français ou s'opposant même à ceux du français. Les réflexes phonologiques existant dans les deux langues sont déjà frayés par l'usage de la langue I. Les autres auxquels s'achopperont les francophones devront faire l'objet d'une attention sélective pour être montés pièce à pièce et gravés par un emploi à la fois correct et intensif dans les circuits neuro-moteurs.

De là l'attention apportée à l'étude des longues et des brèves, aux diphtongues, aux coups de glotte, aux faits accentuels, etc. Chaque élément phonologique est représenté par une figuration imagée et l'ensemble des mots imagés appelés «mots phares» constitue un tableau phonologique muet dont l'étude préalable servira de référence au retour d'une difficulté phonologique ainsi déjà surmontée.

La langue enseignée est la langue contemporaine mais, comme déjà dit, selon une progression qui consacre le primat du fait oral, ceci à la lumière des travaux de la linguistique moderne qui ont mis en évidence

le décalage parfois immense qui sépare la graphie du langage parlé. Ajoutons à la mise en place des réflexes phonologiques dont il vient d'être question l'importance des faits accentuels (accent de mot déplacé par rapport au français, accent de groupe, accent de phrase), tous si nécessaires à la compréhension du message verbal, et nous constaterons sans peine qu'il y a matière à meubler sans recourir à la graphie un premier temps de cet enseignement. Une raison supplémentaire à retarder l'introduction de la graphie dérive de la francophonie de nos élèves. Ces derniers, dès l'âge de six et jusqu'à dix ans, sont aux prises avec un système orthographique des plus complexes qu'ils ne parviennent à «dominer» que peu à peu. Leur présenter d'emblée un deuxième système orthographique où la valeur phonétique des signes n'est plus la même ($z=ts$) ($u=ou$) ($v=f$) était une erreur à ne pas commettre.

L'orthographe n'est donc introduite que sur le jeu 81 de la méthode et devrait ainsi être abordée dans le courant de la 3^e année d'étude de la langue.

De par ses exigences phonétiques et l'importance qu'elle accorde aux faits accentuels, la méthode se devait d'offrir des enregistrements dont la qualité fût exceptionnelle sur ces deux plans. Les bandes ont été enregistrées par des voix allemandes soigneusement sélectionnées avec le souci maximum de la correction orthophonique.

Elles sont parfaitement adaptées aux personnages mis en scène par les différents jeux.

La retransmission est assurée par un magnétophone pouvant être en cas de nécessité amplifié par un haut-parleur.

L'objection parfois soulevée contre l'introduction retardée de l'écriture dans la méthode Petit est la suivante:

«L'apprentissage linguistique repose donc sur la seule mémoire auditive»? Non! car il existe un moyen de faire appel à la mémoire visuelle sans avoir recours à l'orthographe et ce moyen c'est: *l'image*. L'image se présente donc dans un premier temps comme le succédané d'une orthographe impossible. Dans l'idée de l'auteur elle doit devenir le soutien visuel dans les trois domaines essentiels de ses préoccupations:

- le domaine phonétique;
- le domaine lexical;
- le domaine structural.

Ces planches d'images ont été créées par M. Castellano, professeur certifié de dessin à l'École normale des instituteurs de Besançon, qui eut la constante préoccupation de rendre ses dessins parfaitement univoques et de faire correspondre à toute unité linguistique une unité visuelle. Le dessinateur a marqué ses planches de son sens artistique et de son sens de l'humour et en a fait des créations très esthétiques et de bon goût. Avant d'être le produit de remplacement d'une graphie retardée, l'image est avant tout un procédé de figuration moins abstrait que l'écriture, ayant aussi l'avantage de mieux correspondre aux intérêts des enfants de cet âge.

Il s'agit en fait de planches appelées à juste titre «de manipulation», tant il est vrai que maîtres et élèves en feront grand usage pour

l'acquisition et la fixation des connaissances proposées. Elles sont imprimées en couleurs sur carton de 350 g d'un format de 21 cm sur 29,7 cm et livrées en coffrets. Ce sont ces mêmes images qui sont reproduites, mais en noir/blanc, dans le livre de l'élève.

S'il fallait établir un inventaire de ce matériel visuel nous dirions en une sommaire énumération que la méthode utilise :

- a) des planches de phonétique au nombre de 54, imprimées en vert et dont il a été fait mention au point 3 (Phonétique). Chacune d'elles présente un mot support d'un phonème ou d'un élément lexical comportant une difficulté phonétique. Ces mots sont appelés mots phares et leur ensemble constitue le tableau phonologique dont nous avons déjà fait mention ;
- b) des planches de pluriels, au nombre de 38 en impression grise, illustrant par l'image (1 pour le singulier +1 pour le pluriel) les divers types de pluriels allemands. Ce sont là les mots phares du tableau des pluriels ;
- c) des planches de dramatisation enfin en impression bleue, au nombre de 2000, réparties sur les trois niveaux, chacune de ces planches correspondant à un fragment du dialogue des jeux de dramatisation servant à la fois de base de compréhension et de support mnémotechnique. Leur intervention, leur manipulation dans un ordre différé donneront aux jeux lexicaux structuraux (sur lesquels nous sommes appelés à revenir tout à l'heure) toute leur efficacité.

La méthode préconise à ce propos l'utilisation du tableau dit magnétique, un tableau métallique sur lequel l'on dispose les planches dessinées dont l'adhésion est alors assurée par de petits aimants vendus dans le commerce. Cet ensemble se manipule avec une extrême facilité.

Ne sollicitant aucun obscurcissement de la classe, n'ayant recours aux services d'aucun appareil compliqué, permettant de modifier en tout temps l'ordre de présentation des planches, le système offre une extraordinaire souplesse d'utilisation. Cette souplesse et cette simplicité sont voulues pour que les élèves eux-mêmes assument la manipulation, et l'initiative des maîtres y trouve son compte tant dans le choix des exercices que dans leur progression.

Esprit de la méthode

Il ressort de ce qui précède que nous sommes en présence d'une méthode concrète et inductive soucieuse d'une progressivité scientifiquement prévue. Elle se propose de donner aux élèves francophones à qui elle s'adresse une connaissance non seulement mémorisée mais une connaissance pratique de l'allemand. Pour ce faire, elle crée dans la classe et durant les leçons une véritable atmosphère de germanophonie. Seule une brève introduction, dont le livre du maître prévoit le contenu, est parfois donnée en français pour certains jeux. La suite de l'enseignement se poursuit en allemand. Par le truchement de la bande des expressions usuelles le maître est instruit des formules d'interven-

tion nécessaires au bon déroulement de la leçon. Pour accentuer encore cette atmosphère de germanophonie, chaque élève reçoit un prénom allemand choisi dans une liste comportant les prénoms les plus usités en pays germanophones et auquel il répond pendant la leçon d'allemand. Les rangées reçoivent à leur tour des noms d'animaux (Mäuse, Löwen, Katzen) qui permettront des interpellations lorsqu'il s'agira de déclencher des répétitions semi-collectives.

Outre les expressions usuelles et les mots phares du tableau phonologique, la matière est répartie en 120 jeux que l'on pourrait considérer comme les unités de matière au sens de la fiche d'analyse qui nous fut proposée. En réalité il y a 24 jeux lexicaux structuraux et 96 jeux dramatiques. Les éléments lexicaux figurent à raison de 8 ou 9 mots nouveaux par jeu avec un minimum de 4 et un maximum de 12. La méthode, étant conçue en trois niveaux, les acquisitions linguistiques se ventilent comme suit:

1 ^{er} niveau	30 jeux	240 éléments nouveaux lexicaux
2 ^e niveau	40 jeux	260 éléments nouveaux lexicaux
3 ^e niveau	50 jeux	300 éléments nouveaux lexicaux

La matière que contient un jeu, dans le 1^{er} niveau du moins, est suffisante pour meubler une semaine, la cadence prescrite par l'auteur et par l'éditeur ne devant pas excéder 30 minutes quotidiennement.

Les exercices d'application sont nombreux et variés. Ils sont prescrits par la méthode ou dus à l'initiative des maîtres. Ce sont des exercices d'exploitation.

Les revisions interviennent d'une façon systématique à raison d'un jeu sur 5. On désigne ces jeux particuliers sous le vocable «jeux lexicaux structuraux». Ici le réemploi des éléments lexicaux acquis et celui des structures apprises sont systématiquement organisés. L'auteur veut «un rebrassage infatigable, une résurgence incessante des vocables et des structures. Un vocable ou une structure apparaissant dans le jeu 5 doit donc réapparaître dans le jeu 6 puis dans le 8, le 11, le 13, le 17, le 23, etc. Si les prétentions quant à la masse lexicale et structurale présentée sont réduites, elles sont considérablement élevées dans le domaine du rebrassage, de l'intensité, de la réflexivité des connaissances structurales et lexicales».

Dans les jeux lexicaux structuraux le dialogue se constitue par imitation et amorce une création linguistique qui deviendra plus effective dans les lingo-drames au 3^e niveau.

Les textes présentés le sont sous forme de dialogue, de dramatisations, de sketches dans la composition desquels l'auteur n'a cessé de varier les procédés pour maintenir l'extraordinaire motivation des enfants et les conduire pas à pas à l'expression libre.

Utilisation

Concernant le niveau de connaissances personnelles des maîtres utilisateurs, on pourrait admettre celui de la maturité, en ajoutant toutefois qu'un recyclage de phonétique et de méthodologie demeure nécessaire à tout maître abordant l'enseignement selon la méthode Petit.

L'équipement technique qui finalement se résout à un magnétophone n'est pas fourni avec la méthode. Il est d'un maniement très simple.

Pour aboutir aux finalités que se propose d'atteindre la méthode, le maître doit s'en tenir aux indications qu'elle préconise.

Le livre du maître, par la façon détaillée dont il présente la matière, par les précisions qu'il apporte sur les plans phonétique, lexical et méthodologique, nous apparaît un outil de grand intérêt et de toute première nécessité. Avec les bandes magnétiques et le livre de texte, il constitue un ensemble autodidactique et autorecyclant pour l'apprentissage de l'allemand.

Les buts du cours sont donc clairement définis. Ils postulent l'apprentissage de l'allemand (langue contemporaine) à des élèves francophones du 1^{er} degré selon la méthode présentée.

Des tests d'évaluation des résultats obtenus ont été établis par l'auteur assisté de M. Dolle, maître-assistant de psychologie à la Faculté des lettres et sciences humaines de Besançon et de M. Breat, psychologue scolaire, responsable du service de recherche du Centre régional de documentation et de perfectionnement pédagogique de Besançon.

Ces tests peuvent très facilement être utilisés par les organisations scolaires, voire par les maîtres qui s'y intéressent.

ANSELME PANNATIER

*Chef du Service de l'enseignement primaire
et des écoles normales du canton du Valais*